

TARIFS ROC & CO 2020-2021

Mise à jour : 04/09/2020

Conditions à remplir au 1 ^{er} janvier 2021		Cotisation	Option SAE (1)	
			Normale	Demandeur d'emploi
A1	Membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption né(e) avant le 01/01/1956 et inscrit au CAF avant le 01/09/2011	66,00 €	90,00 €	67,50 €
C1	Conjoint(e) de membre titulaire dans le même club	54,00 €	67,00 €	50,25 €
E1	Enfant de membre de 18 à 24 ans dans le même club né(e) le 01/01/1997 ou après mais avant le 01/01/2003	40,00 €	incluse	incluse
E2	Enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club né(e) le 01/01/2003 ou après	35,00 €	incluse	incluse
J1	Jeune de 18 à 24 ans né(e) le 01/01/1997 ou après mais avant le 01/01/2003	53,00 €	45,00 €	33,75 €
J2	Jeune de moins de 18 ans né(e) le 01/01/2003 ou après	45,00 €	incluse	incluse
P1	Professionnels de l'encadrement des disciplines sportives listées à l'article 2 des statuts de la FFCAM sur présentation de la carte professionnelle délivrée par le ministre chargé des sports. Gardiens de refuge en activité	70,00 €	90,00 €	67,50 €
T1	Membre titulaire de plus de 24 ans né(e) avant le 01/01/1997	77,00 €	90,00 €	67,50 €

(1) L'option SAE permet d'accéder au mur d'escalade du gymnase de la cité scolaire de Villard de Lans.

L'adhésion est valable dès la souscription pour la période du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante et peut être souscrite ou renouvelée à partir du 1^{er} septembre.

Carte découverte : Nous offrons la possibilité à toute personne de plus de 16 ans de découvrir la pratique de l'escalade sur le mur de Villard de Lans, lors d'une séance supervisée par David, notre référent salarié. Il faut pour cela :
- acheter une carte découverte (8 €) en ligne **au moins 48h** avant la date choisie : formulaire en ligne dans l'onglet Adhérer du site
- s'inscrire sur le Doodle : <https://doodle.com/poll/brughthym7n7zmng>
Le nombre de carte découverte est limité à 3 par personne et par saison. Pour toute information, contactez Stéphanie notre secrétaire : stephanie@rocandco.com.

Assurances de personne facultatives à souscrire en ligne dans votre espace adhérent. Vous munir de votre numéro de licence valide et de votre code internet : https://extranet-clubalpin.com/assurance/		
Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne/Maroc A1, C1, P1, T1	Facultative	20,80 €
Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne/Maroc E1, E2, J1 et J2		17,00 €
Individuelle Accident Renforcée à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours	Facultatives et à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours	38,00 €
Extension Monde Entier à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours		94,00 €
Extension Paralpinisme. Cette extension permet d'être assuré en Responsabilité civile, Assurance de Personne et Assistance Secours pour la pratique du Paralpinisme. Elle peut être souscrite en ligne ou auprès des clubs au début ou en cours d'exercice.		280,00 €

Les notices d'assurances sont disponibles sur : <http://www.ffcarn.fr/assurance.html>
Note : L'assurance personnelle est facultative mais fortement recommandée. Vérifiez bien si vous êtes couverts par ailleurs et pour les mêmes garanties !
Les garanties sont acquises à la date de l'adhésion pour la période du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante. La couverture d'assurance reste acquise jusqu'au 31 octobre de l'année suivante, afin de permettre le renouvellement de la licence. Par anticipation, les nouveaux adhérents sont couverts dès le 1^{er} septembre de la première année d'adhésion.
Attention : Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de montagne est obligatoire pour les nouveaux adhérents (article 3622-1 du nouveau code de la santé publique).

Revue « La montagne et alpinisme »	
Abonnement 1 an à « La montagne et alpinisme » pour abonnés résidant en France	21 €

Moyens de paiement acceptés	
☞ Règlement sécurisé par CB sur le site de Roc & Co, onglet Adhérer (http://rocandco.com/adherer/) ☞ Chèques à l'ordre de Roc & Co.	

Réductions et double adhésion	
☞ Réduction pour les lycéens détenteurs de la carte « Pass Région » : 30 € de remise sur l'adhésion. Cochez l'option Pass Région dans le formulaire d'adhésion en ligne et envoyez à notre secrétaire stephanie@rocandco.com le numéro de carte Pass Région et la date de naissance de votre enfant. ☞ Réduction pour les collégiens avec le chèque « Pass'sport » : 15 € de remise sur l'adhésion. Cochez l'option Pass Sport dans le formulaire d'adhésion en ligne et envoyez le chèque à l'adresse en bas de page . ☞ Réduction de l'option SAE pour les demandeurs d'emploi : cochez la case « Option SAE pour demandeurs d'emploi » dans le bas du formulaire d'adhésion en ligne. ☞ Double adhésion : mettez-vous en relation avec notre secrétaire stephanie@rocandco.com en joignant un scan de votre carte FFCAM.	